



Assemblée générale

Cinquantième session

12 mai 1995

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997*

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 10B Centre du commerce international CNUCED/GATT

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	1
A. Organes directeurs	7
B. Direction exécutive et administration	8
C. Programme de travail	9

* Le présent document contient le chapitre 10B du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session (A/50/6/Rev.1)*.



Chapitre 10B

Centre du commerce international

CNUCED/GATT

Vue d'ensemble

- 10B.1 Géré conjointement par la CNUCED et le GATT en tant qu'associés égaux, le Centre du commerce international (CCI) a été créé à compter du 1er janvier 1968 en application d'un accord entre ces deux organismes, qui a été approuvé par les Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce le 22 novembre 1967 et par l'Assemblée générale dans sa résolution 2297 (XXII) du 12 décembre 1967. Le projet de budget-programme du Centre pour l'exercice biennal 1996-1997 correspond à des dépenses d'un montant de 44 048 000 dollars. Le montant qui serait à la charge de l'Organisation est donc estimé à 21 642 000 dollars. Sur ce montant, 764 000 dollars proviendront des recettes, ce qui laisse un solde de 43 284 000 dollars qui doit être financé par l'ONU et le GATT à parts égales.
- 10B.2 Toute modification des arrangements en vigueur qui résulterait de la création de l'Organisation mondiale du commerce fera l'objet d'un rapport distinct.

Tableau récapitulatif des ressources inscrites au budget ordinaire

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montants estimatifs révisés pour 1994-1995</i>	<i>Crédits demandés pour 1996-1997</i>
Budget ordinaire	42 895 000	44 048 000
À déduire :		
a) Virement au titre de l'exercice précédent	258 396 ^a	
b) Recettes :		
Location de bureaux	339 400	361 000
Location d'aires de stationnement	153 800	151 000
Intérêts des placements	171 600	178 000
Vente de publications	58 700	65 000
Recettes diverses	10 504	9 000
Total partiel	992 400	764 000
Montant net à répartir	41 902 600	43 284 000
Part de l'ONU	20 951 300 ^b	21 642 000
Part du GATT	20 951 300	21 642 000
Total	41 902 600	43 284 000

^a Le virement de 258 396 dollars au titre de l'exercice biennal précédent comprend un montant de 197 000 dollars, qui représente la différence entre les chiffres figurant dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme et le montant définitif des dépenses de l'exercice biennal 1992-1993, et un montant de 61 396 dollars, qui représente un remboursement de dépenses engagées en 1992-1993.

^b Ce montant représente le crédit révisé ouvert dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995 (20 942 300 dollars), compte tenu d'ajustements mineurs dont il sera fait état dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995.

Tableau 10B.1

Prévisions de dépenses (part de l'ONU)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédit ouvert	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1996-1997 Crédit demandé
			Montant	Pour- centage			
Centre du commerce international	17 465,2	20 942,3	—	—	20 942,3	699,7	21 642,0
Total	17 465,2	20 942,3	—	—	20 942,3	699,7	21 642,0

Tableau 10B.2

**Prévisions de dépenses, par programme
(prévisions totales avant répartition)**

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Programme	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	303,0	433,8	50,5	11,6	484,3	15,5	499,8
B. Direction exécutive et administration	1 240,6	1 413,5	—	—	1 413,5	46,6	1 460,1
C. Programme de travail	19 194,1	22 723,8	317,4	1,3	23 041,2	819,0	23 860,2
D. Appui aux programmes	15 446,3	18 323,9	(596,3)	(3,2)	17 727,6	500,3	18 227,9
Total	36 184,0	42 895,0	(228,4)	(0,5)	42 666,6	1 381,4	44 048,0

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997
				Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	
	7 666,6	5 860,3	i) Organismes des Nations Unies	—
			ii) Activités extrabudgétaires	6 018,0
	—	—	b) Activités de fond	—
	13 980,1	13 700,0	c) Projets opérationnels :	
	29 650,1	20 700,0	i) PNUD	16 600,0
			ii) Fonds d'affectation spéciale	21 200,0
Total	51 296,8	40 260,3		43 818,0
Total 1) et 2)	87 480,8	83 155,3		87 866,0

Tableau 10B.3

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	1992-1993 <i>Dépenses</i>	1994-1995 <i>Crédits ouverts</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	1996-1997 <i>Crédits demandés</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
Postes	27 307,5	32 363,1	285,8	0,8	32 648,9	1 055,2	33 704,1
Autres dépenses de personnel	760,0	965,4	51,8	5,3	1 017,2	32,8	1 050,0
Voyages	385,9	433,0	—	—	433,0	13,9	446,9
Services contractuels	1 324,6	2 046,4	128,1	6,2	2 174,5	70,4	2 244,9
Frais généraux de fonctionnement	5 152,6	5 704,0	(497,6)	(8,7)	5 206,4	171,2	5 377,6
Fournitures et accessoires	668,0	612,0	(18,7)	(3,0)	593,3	19,0	612,3
Matériel	585,4	771,1	(177,8)	(23,0)	593,3	18,9	612,2
Total	36 184,0	42 895,0	(228,4)	(0,5)	42 666,6	1 381,4	44 048,0

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1992-1993 <i>Dépenses</i>	1994-1995 <i>Montant estimatif</i>	<i>Objet de dépense</i>	1996-1997 <i>Montant estimatif</i>
	35 949,2	28 250,0	Postes	30 714,0
	110,8	53,0	Autres dépenses de personnel	90,0
	3 264,0	2 576,7	Voyages	2 805,0
	1 993,0	1 570,1	Services contractuels	1 709,0
	2 671,9	2 093,5	Frais généraux de fonctionnement	2 280,0
	2 374,0	1 852,0	Matériel	2 014,0
	4 933,9	3 865,0	Bourses, subventions et contributions	4 206,0
Total	51 296,8	40 260,3		43 818,0
Total 1) et 2)	87 480,8	83 155,3		87 866,0

Tableau 10B.4

Postes nécessaires

*Unité administrative : Centre du commerce international
CNUCED/GATT*

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1994- 1995	1996- 1997	1994- 1995	1996- 1997	1994- 1995	1996- 1997	1994- 1995	1996- 1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	4	4	—	—	1	1	5	5
P-5	13	13	—	—	—	—	13	13
P-4/3	37	38	—	—	5	5	42	43
P-2/1	9	9	—	—	—	—	9	9
Total	65	66	—	—	6	6	71	72
Agents des services généraux								
1re classe	5	5	—	—	—	—	5	5
Autres classes	73	73	—	—	24	24	97	97
Total	78	78	—	—	24	24	102	102
Total général	143	144	—	—	30	30	173	174

10B.3 Le commerce international est désormais le principal stimulant de la croissance économique et du développement. Le temps est passé où il n'avait d'importance que pour les grandes sociétés ou les pays dont le marché intérieur ne présentait que des débouchés limités. Les pays, pas plus que les sociétés, ne peuvent plus ni être compétitifs ni bénéficier de la croissance s'ils ne participent pas aux échanges internationaux. Le monde a connu ces dernières décennies une expansion des échanges nettement plus rapide que celle de la production. Pour les pays développés à économie de marché, le commerce international (exportations et importations) équivaut désormais à plus du quart du produit intérieur brut (PIB). Pour les pays en développement, cette part peut même aller jusqu'à la moitié. Il n'est pas de domaine où la mondialisation en marche soit plus manifeste que celui du commerce international. Or, elle n'est pas près de s'arrêter, et il est probable au contraire qu'elle ira en s'accéléralant. On prévoit que d'ici à la fin de ce siècle l'accroissement des échanges à l'échelle mondiale sera deux fois plus rapide que celui de la production.

10B.4 Nombre des grands problèmes économiques internationaux des années 90 sont liés au commerce. La mondialisation entraîne un gonflement des échanges entre unités d'une même branche d'activité, ou d'une même société. Le commerce joue un rôle de premier plan dans la diffusion des technologies nouvelles. La privatisation a des incidences importantes sur le commerce. La conclusion des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay a renforcé et élargi le système des échanges multilatéraux. La plupart des initiatives et des arrangements de coopération régionale reposent désormais sur un rôle moteur des échanges. Il a été tenu compte du reste du monde dans les trains de mesures d'ajustement structurel des pays en développement et des pays en transition. Les questions commerciales occupent un rang de priorité plus élevé dans l'ordre du jour international, car un accord universel se dessine sur le rôle crucial du commerce international pour la croissance économique et le développement social. De façon plus générale, le développement de pratiques commerciales loyales peut contribuer grandement à la consolidation de la paix, car il renforce les alliances et les partenariats par-delà les frontières et suscite un désir authentique de coopération économique pacifique.

- 10B.5 Comme le Conseil économique et social l'a affirmé dans sa résolution 1819 (LV) du 9 août 1973, le Centre du commerce international est le point central de toutes les activités de coopération technique des Nations Unies en matière de promotion du commerce. Il est chargé des sous-programmes 7 (Infrastructure institutionnelle, y compris les organismes professionnels pour la promotion du commerce et le développement des exportations), 8 (Étude, développement et promotion des produits et des marchés), 9 (Opérations et techniques d'importation) et 10 (Mise en valeur des ressources humaines pour la promotion du commerce) ainsi que du programme 14 (Expansion du commerce, promotion des exportations et développement des secteurs de services) du plan à moyen terme pour la période 1992-1997 (A/47/6/Rev.1).
- 10B.6 Les travaux du Centre touchant la promotion des échanges commerciaux et le développement des exportations visent à accroître le commerce extérieur en aidant les pays en développement à augmenter leurs exportations et à améliorer le fonctionnement de leurs opérations d'importation et d'accroître ainsi leurs ressources en devises. Ses travaux de recherche-développement consacrés aux techniques permettant de promouvoir les échanges commerciaux et de développer les exportations constituent un domaine essentiel des activités du Centre.
- 10B.7 Le Centre aide les pays en développement à renforcer leur commerce extérieur en augmentant et en diversifiant leurs exportations et en passant des contrats d'importation dans des conditions plus efficaces et plus rentables. Ses activités portent sur le développement de l'infrastructure institutionnelle (y compris les organismes professionnels) pour la promotion du commerce et le développement des exportations, l'identification et le développement des produits d'exportation (y compris les produits de base) et des marchés, l'amélioration des opérations et des techniques d'importation et la mise en valeur des ressources humaines pour la promotion du commerce.
- 10B.8 Pour obtenir les résultats les meilleurs, le Centre a axé ses activités de coopération technique essentiellement sur l'élaboration de projets de pays dans le cadre desquels est fournie une assistance globale couvrant plusieurs domaines. Chaque fois que possible, les projets de pays intégrés sont liés à des projets régionaux et interrégionaux portant sur des domaines connexes en vue d'en accroître l'efficacité.
- 10B.9 L'organe intergouvernemental qui assure la direction générale des activités du Centre est le Groupe consultatif commun CNUCED/GATT, qui est ouvert à la participation des États membres de la CNUCED et des Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Le Groupe examine chaque année le programme de travail du Centre et fait rapport au Conseil du commerce et du développement et au Conseil du GATT.
- 10B.10 Les ressources allouées globalement au Centre seraient réparties de la manière suivante au cours de l'exercice 1996-1997 :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
A. Organes directeurs	1	—
B. Direction exécutive et administration	3	—
C. Programme de travail	55	55
D. Appui aux programmes	41	45
Total	100	100

A. Organes directeurs

Tableau 10B.5

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Groupe consultatif commun

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Autres dépenses de personnel	286,0	405,4	51,8	12,7	457,2	14,6	471,8
Frais généraux de fonctionnement	17,0	28,4	(1,3)	(4,5)	27,1	0,9	28,0
Total	303,0	433,8	50,5	11,6	484,3	15,5	499,8

- 10B.11 Comme on l'a vu plus haut, le programme du Centre est examiné chaque année par le Groupe consultatif commun CNUCED/GATT, qui est ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED et aux Parties contractantes du GATT. Bien que n'ayant aucune autorité législative ou budgétaire, le Groupe est néanmoins devenu la principale instance intergouvernementale de direction du Centre, tandis que le Conseil du commerce et du développement de la CNUCED et le Conseil du GATT examinent chaque année son rapport et ses recommandations, jouant ainsi leur rôle officiel d'organes directeurs du Centre.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Autres dépenses de personnel

- 10B.12 Les ressources prévues (457 200 dollars, soit un accroissement de 51 800 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses de personnel temporaire pour la tenue des vingt-neuvième et trentième sessions du Groupe consultatif commun en 1996 et 1997, qui dureront au total 10 jours ouvrables.

Frais généraux de fonctionnement

- 10B.13 Les ressources prévues à cette rubrique (27 100 dollars) comprennent un montant de 6 300 dollars pour le financement de la réception officielle organisée à chaque session du Groupe consultatif commun, et 20 800 dollars au titre de services divers pour couvrir les frais de la sécurité, de la location de la salle de conférence et de bureaux à l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi que d'autres services durant les deux sessions du Groupe consultatif commun.

B. Direction exécutive et administration

Tableau 10B.6

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	1 162,8	1 342,8	—	—	1 342,8	44,3	1 387,1
Voyages	77,8	70,7	—	—	70,7	2,3	73,0
Total	1 240,6	1 413,5	—	—	1 413,5	46,6	1 460,1

Tableau 10B.7

Postes nécessaires

Bureau du Directeur exécutif

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997	1994-1995	1996-1997
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SSG	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
P-2/1	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	3	3	—	—	—	—	3	3
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres classes	2	2	—	—	—	—	2	2
Total	2	2	—	—	—	—	2	2
Total général	5	5	—	—	—	—	5	5

- 10B.14 Le Bureau du Directeur exécutif assure l'orientation générale de toutes les activités du Centre et le représente au niveau exécutif auprès des gouvernements, des organes de l'ONU et d'autres organisations. Le Bureau comprend le Directeur exécutif, le Directeur exécutif adjoint et leurs proches collaborateurs.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 10B.15 Les ressources prévues (1 342 800 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses de personnel du Directeur exécutif (Sous-Secrétaire général), du Directeur exécutif adjoint (D-2), d'un poste P-2 et de deux postes d'agent des services généraux (Autres classes).

Voyages

- 10B.16 Les ressources prévues (70 700 dollars) sont destinées à couvrir les frais de voyage des fonctionnaires appelés à représenter le Centre aux réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les déplacements aux fins de consultations avec des gouvernements et des organisations internationales ou intergouvernementales.

C. Programme de travail

Tableau 10B.8

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	18 062,3	21 279,7	285,8	1,3	21 565,5	771,3	22 336,6
Voyages	254,6	287,3	—	—	287,3	9,3	296,6
Services contractuels	634,7	855,9	—	—	855,9	27,7	883,6
Fournitures et accessoires	242,5	300,9	31,6	10,5	332,5	10,7	343,2
Total	19 194,1	22 723,8	317,4	1,3	23 041,2	819,0	23 860,2

2) Fonds extrabudgétaires

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997 Montant estimatif
4 216,7	3 223,2	i) Organismes des Nations Unies	—	
—	—	ii) Activités extrabudgétaires	3 309,9	
—	—	b) Activités de fond	—	
13 980,1	13 700,0	c) Projets opérationnels :	16 600,0	
29 650,1	20 700,0	i) PNUD	21 200,0	
		ii) Fonds d'affectation spéciale		
Total	47 846,9	37 623,2		41 109,9
Total 1) et 2)	67 041,0	60 347,0		64 970,1

Tableau 10B.9

Postes nécessaires*Programme de travail*

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	3	3	—	—	1	1	4	4
P-5	11	11	—	—	—	—	11	11
P-4/3	30	31	—	—	3	3	33	34
P-2/1	4	4	—	—	—	—	4	4
Total	48	49	—	—	4	4	52	53
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	—	—	—	—	2	2
Autres classes	41	41	—	—	10	10	51	51
Total	43	43	—	—	10	10	53	53
Total général	91	92	—	—	14	14	105	106

Programme 14**Expansion du commerce, promotion des exportations et développement des secteurs de services**

10B.17 Au cours de l'exercice biennal 1996-1997, le programme d'ensemble du Centre sera surtout axé sur les activités faisant suite aux accords pertinents issus des négociations d'Uruguay et visera à aider les pays en développement et les pays en transition à prendre appui sur l'expansion de leur commerce extérieur pour faciliter les réformes économiques et l'ajustement structurel qu'ils s'efforcent d'effectuer. L'accent sera donc mis sur le marché et les exportations, à travers des activités de coopération technique accrues visant au développement et à la diversification des produits d'exportation, y compris dans le secteur des services, ce en particulier dans les pays les moins avancés. On cherchera aussi à améliorer les procédures et les pratiques en matière d'importation. On prêtera une attention particulière au renforcement des capacités et à la mise en valeur des ressources humaines en vue de favoriser le commerce extérieur, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Le Centre développera ses activités à l'intention des entreprises à vocation exportatrice, surtout les petites et moyennes entreprises, afin de les aider à se doter de moyens solides pour la promotion et l'expansion de leurs exportations. Parallèlement, il s'efforcera d'améliorer les pratiques des petites et moyennes entreprises en matière d'importation, s'agissant en particulier des procédures d'achat et de gestion des stocks, afin de leur permettre de tirer parti au maximum des variations du taux de change. Le Centre s'emploiera aussi à développer les exportations d'origine rurale afin d'aider à réduire la pauvreté et à créer des sources de revenu et d'emploi dans les zones rurales. Par ailleurs, le Centre s'attachera en priorité à accroître le rôle des femmes dans le développement du commerce, à oeuvrer pour la protection de l'environnement et l'instauration d'un développement durable et à favoriser le développement des échanges Sud-Sud ainsi que la coopération économique et la coopération technique entre pays en développement (CEPD/CTPD), toutes questions qui préoccupent également la communauté internationale. Ces priorités universelles constitueront des thèmes communs aux diverses activités et aux divers sous-programmes pertinents du Centre. Tout au long de

l'exercice biennal, le Centre veillera à coordonner ses travaux avec ceux des autres organismes des Nations Unies.

10B.18 L'Acte final des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay revêt une importance considérable pour les pays en développement, en particulier pour les moins avancés, qui devraient voir leurs débouchés à l'exportation se développer considérablement grâce à une plus grande transparence et à un accès accru aux marchés. L'Acte final porte sur plusieurs domaines qui avaient été exclus des accords précédents, à savoir : les produits agricoles, les textiles, les services (Accord général sur le commerce des services — AGCS), les mesures concernant les investissements et liées au commerce (MIC) et les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

10B.19 Il est donc essentiel que le Centre, qui joue un rôle crucial auprès des pays en développement en participant à des activités de coopération technique et en leur fournissant des conseils dans tous les domaines de la promotion des échanges et du développement des exportations, voie ses moyens suffisamment renforcés et dispose des compétences requises pour pouvoir aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à tirer parti au maximum des dispositions de l'Acte final, compte tenu en particulier de sa complexité, de son caractère technique, de la concurrence accrue qui découlera de son application et des défis que devront relever les pays en développement et leurs entreprises publiques et privées. Il est proposé de créer un nouveau poste d'économiste qui jouera un rôle centralisateur essentiel en mobilisant les compétences et les capacités de recherche existantes en vue de guider les pays en développement et les pays les moins avancés, de leur permettre de mieux comprendre ces questions et d'accroître la compétitivité de leurs entreprises face à la mondialisation accrue des marchés internationaux et des stratégies commerciales.

10B.20 Les ressources affectées au programme de travail se répartiraient comme suit entre les sous-programmes au cours de l'exercice biennal 1996-1997 :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
Sous-programme 7		
Infrastructure institutionnelle, y compris les organismes professionnels, pour la promotion du commerce et le développement des exportations	30	30
Sous-programme 8		
Étude, développement et promotion des produits et des marchés	44	50
Sous-programme 9		
Opérations et techniques d'importation	7	9
Sous-programme 10		
Mise en valeur des ressources humaines pour la promotion du commerce	19	11
Total	100	100

Sous-programme 7
Infrastructure institutionnelle, y compris les organismes professionnels, pour la promotion du commerce et le développement des exportations

10B.21 Ce sous-programme mettra l'accent sur les objectifs suivants : renforcer les capacités institutionnelles des pays en développement grâce à une amélioration générale du cadre institutionnel de promotion du commerce et de développement des exportations et planifier et mettre en place des services d'appui commercial à l'intention des entreprises. Les bénéficiaires finals seront les entreprises exportatrices,

lesquelles recevront une assistance, soit directement, soit par l'intermédiaire des services d'appui des institutions nationales ou d'autres organismes appartenant aussi bien au secteur public qu'au secteur privé.

Activités

1. Publications

a) Documentation technique

- i) Tenue et développement de bases de données informatisées intéressant la structure, le profil et les fonctions des institutions et organismes de promotion et de développement du commerce (budget ordinaire);
- ii) Tenue et développement de bases de données informatisées sur l'emballage des produits d'exportation (PACKDATA et affiliés) grâce à un réseau d'établissements nationaux de conditionnement;
- iii) Tenue et développement d'une base de données informatisée intéressant tous les aspects du contrôle de la qualité des exportations (QUALIDATA);
- iv) Tenue et développement de la base de données informatisée JURIS (aspects juridiques du commerce extérieur) destinée à être utilisée notamment par le réseau de correspondants et de centres de liaison locaux. Tenue et développement du nouveau programme de télé-enseignement par satellite, grâce à la constitution d'une collection d'auxiliaires pédagogiques sur bande vidéo et à la mise en place de stations réceptrices locales;

- b) *Publications*. Gestion financière des entreprises exportatrices; développement des échanges et stratégies commerciales dans les pays en développement, dans le cadre des institutions; organisation d'un service commercial destiné aux exportateurs et aux importateurs au sein des chambres de commerce; manuel de l'emballage des herbes et épices; manuel de l'emballage des produits du cuir; manuel de garantie de crédit et d'assurance-crédit à l'exportation; directives relatives à l'organisation de foires commerciales et à la participation à ce type de manifestation; éco-étiquetage des produits d'exportation; manuel de formation au contrôle de qualité des produits d'exportation; maisons de commission — commercialisation des produits d'exportation des petites entreprises; études techniques sur des aspects spécifiques du droit commercial; rôle croissant des représentations commerciales nationales à l'étranger.

2. Activités opérationnelles

a) Services consultatifs :

- i) Organisation de missions consultatives de courte durée à la demande de gouvernements ou d'organisations sur les questions ci-après : aspects spécifiques des mécanismes institutionnels, coordination entre les organismes de promotion et les services nationaux de planification en vue de l'élaboration de stratégies de promotion des échanges (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); organisation et gestion des services de promotion du commerce et coordination avec d'autres organisations professionnelles et d'autres chambres de commerce (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); aspects spécifiques des techniques d'emballage des produits d'exportation et amélioration des emballages (fonds extrabudgétaires); aspects spécifiques des services de financement des exportations destinés aux exportateurs, de l'assurance-crédit, des garanties de crédit et de l'investissement dans des projets liés aux exportations et parrainés par des organismes de financement du développement (fonds extrabudgétaires); organisation et gestion de la promotion des coentreprises à vocation exportatrice (fonds extrabudgétaires); établissement de systèmes de contrôle de la qualité — normalisation et homologation — pour les produits destinés à l'exportation, et renforcement des systèmes existants (fonds extrabudgétaires); organisation et gestion du développement des exportations à l'intention des petites et moyennes entreprises et organisation de services de développement des exportations (fonds extrabudgétaires); développement des moyens existant en matière de conseils aux exportateurs

- et aux importateurs sur les aspects juridiques du commerce extérieur (fonds extrabudgétaires); services nationaux de représentation commerciale à l'étranger (fonds extrabudgétaires); mise au point de projets d'exportation (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire);
- ii) Stages de formation à la participation aux foires commerciales (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire);
 - b) *Projets opérationnels*. Cinquante-quatre projets de coopération technique (fonds extrabudgétaires);
 - c) *Appui fonctionnel et opérationnel*. Un appui sera fourni à tous les projets de coopération technique qui comportent des éléments en rapport avec l'infrastructure institutionnelle ou des éléments connexes, y compris des activités de formation (fonds extrabudgétaires).

Sous-programme 8

Étude, développement et promotion des produits et des marchés

- 10B.22 Les objectifs et les activités du sous-programme pour l'exercice biennal ont été conçus pour aider les pays en développement et les pays en transition à renforcer l'action de leurs entreprises en matière de développement des produits et des marchés et à améliorer la position concurrentielle de leurs exportations de produits traditionnels et autres et de produits de base, y compris les produits et services à valeur ajoutée et faisant appel à des techniques de pointe, notamment les services de conseils techniques sur les marchés extérieurs offrant des débouchés. Le sous-programme est organisé autour de trois grands éléments : information commerciale et renseignements relatifs aux marchés; développement et promotion des produits et des marchés; promotion des exportations de produits de base.

Activités

- 1. *Publications*
 - a) *Publications périodiques*. *Le Forum du commerce international*, revue trimestrielle (quatre numéros par an) paraissant en anglais, espagnol et français;
 - b) *Autres publications*. Répertoire mondial des organismes de promotion du commerce et autres organismes chargés du commerce extérieur; guide de bases de données sur le thème des activités de promotion du commerce; les économies en transition en tant que partenaires des pays en développement; manuel sur les femmes, l'entreprise et le commerce; guide des services de conseils en matière de débouchés commerciaux; statistiques annotées sur les épices; divers marchés d'huiles essentielles; noix comestibles : étude de différents marchés; manuel d'exportation du cacao; commercialisation à l'étranger des technologies de l'information et des services informatiques des pays en développement; principaux marchés et circuits de distribution européens du café fantaisie; guide de l'exportateur : poisson et produits de la pêche; études de marchés publiées; étude sur la soie; guide à l'intention des exportateurs de produits artisanaux; fruits et légumes frais : possibilités de commerce Sud-Sud; le marché mondial des jus de fruit, des concentrés et de la pulpe; annuaire des associations d'importateurs; guide pour l'élaboration de notes d'information sur les marchés; commercialisation à l'étranger de services de consultations techniques des pays en développement, pour ce qui est notamment du génie écologique; divers marchés d'exportation des panneaux solaires fabriqués dans les pays en développement et dans les pays à économie en transition; dynamique des exportations des pays en développement; études de marché sur certains fruits et légumes transformés; débouchés commerciaux des cafés haut de gamme aux États-Unis et au Canada; fleurs coupées — étude de certains marchés; documentation sur le commerce international (budget ordinaire); vêtements de cuir : guide commercial à l'intention des exportateurs des pays en développement; principaux marchés des produits de coton à valeur ajoutée;

- c) *Documentation technique.* Élaboration, tenue et développement de bases de données et autres services d'information électroniques sur les questions suivantes : dynamique des exportations des pays en développement (budget ordinaire); associations d'importateurs (budget ordinaire); documentation sur le commerce international (budget ordinaire); études de marché publiées (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires); organismes de promotion du commerce (budget ordinaire); système de statistiques des importations et séries statistiques connexes (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires); base de données en ligne et CD-ROM (fonds extrabudgétaires); services et produits reposant sur des technologies propres (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); services de consultation technique (fonds extrabudgétaires); données relatives à des produits de base et autres produits déterminés, notamment : machines agricoles (fonds extrabudgétaires); cacao (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); café (fonds extrabudgétaires); composants et appareils pour handicapés (fonds extrabudgétaires); poisson et produits de la pêche (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); produits de la floriculture (fonds extrabudgétaires); fruits et légumes frais (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); jus de fruit (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); outils (fonds extrabudgétaires); fibres dures (sisal) (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); cuirs, peaux et cuirs semi-finis (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); jute (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); graines oléagineuses, huiles et graisses (fonds extrabudgétaires); matières premières à usage pharmaceutique (fonds extrabudgétaires); fruits et légumes transformés (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); produits du bois (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); riz (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); épices, herbes aromatiques et produits connexes (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); bois tropicaux et produits du bois (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); pièces pour véhicules automobiles (fonds extrabudgétaires).
2. *Activités opérationnelles*
- a) *Missions consultatives.* Missions de recherche et de consultation de courte durée organisées à la demande de gouvernements, d'associations et organisations commerciales et d'entreprises publiques et privées sur les questions suivantes : information commerciale (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); développement des produits et des marchés et marketing international (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); recherches générales (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); et produits de base (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire);
- b) *Formation en groupe.* Organisée à l'intention de fonctionnaires et de membres du personnel d'organisations commerciales et d'entreprises publiques et privées dans le cadre de stages d'étude, de séminaires et de formation dans l'entreprise et en cours d'emploi (fonds extrabudgétaires);
- c) *Projets opérationnels.* Cinquante projets de coopération technique (fonds extrabudgétaires);
- d) *Appui fonctionnel et opérationnel.* Soutien et appui à tous les projets de coopération technique du Centre du commerce international comportant des éléments relatifs aux produits et aux études de marché (services de consultation technique et produits de base, notamment) et activités de formation connexes, notamment formation en cours d'emploi et dans l'entreprise (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire).

Sous-programme 9 Opérations et techniques d'importation

- 10B.23 Le sous-programme 9 portera sur les problèmes découlant du fait que de nombreux pays en développement continuent d'être tributaires des importations et sur ceux que pose la pénurie de devises. Il tiendra pleinement compte de la tendance générale à la libéralisation du commerce international et à la réorientation et la déréglementation des marchés, ainsi que des considérations relatives à l'environnement. Parmi les questions qui seront abordées figureront les méthodes et les pratiques de gestion des achats et des approvisionnements, l'inadéquation des procédures d'achat et des structures d'organisation,

l'insuffisance de l'information externe et interne en vue de la planification des importations et de la gestion des approvisionnements, la pénurie de personnel qualifié et l'insuffisance de l'infrastructure de services d'appui aux importations. Le programme visera aussi à mieux faire comprendre qu'il importe de bien gérer les achats et les biens pour économiser des devises et s'attachera à promouvoir la création d'associations pour la gestion des achats et des approvisionnements et le renforcement de celles qui existent, afin de répondre sur le plan des institutions aux besoins dans ce domaine.

Activités

1. Publications

Documentation technique. Création et direction d'une association de gestion des achats et des approvisionnements — guide pratique; matériel multimédias (module de formation à la gestion des achats et des approvisionnements internationaux : phases I et II); répertoire des sociétés d'inspection des importations (base de données); progiciel d'évaluation des fournisseurs; examen comparatif des directives relatives aux marchés publics sanctionnées à l'échelon international (base de données et publication); pièces détachées : gestion, planification et approvisionnement (progiciel).

2. Activités opérationnelles

- a) *Services consultatifs.* Missions consultatives de courte durée organisées à la demande de gouvernements sur les moyens à mettre en oeuvre pour améliorer les pratiques, les procédures et les mécanismes en matière d'importations (fonds extrabudgétaires); permettre aux entreprises et aux organismes d'importation d'améliorer la gestion de leurs opérations d'achat (fonds extrabudgétaires); aider les organisations d'importation et de distribution à gérer les opérations de transport international, de dédouanement, de manutention, d'entreposage et de distribution des marchandises importées (fonds extrabudgétaires); accroître la capacité des organismes publics et des organismes privés responsables des importations de recueillir des informations relatives aux importations, de les traiter, de les analyser et de les interpréter, de manière à rationaliser la prise de décisions (fonds extrabudgétaires);
- b) *Projets opérationnels.* Dix projets de coopération technique seront exécutés au cours de l'exercice biennal (fonds extrabudgétaires);
- c) *Appui fonctionnel et opérationnel.* Tous les projets de coopération technique ayant trait aux importations ou comportant un élément en rapport avec les importations bénéficieront d'un appui, y compris sous forme d'activités de formation.

Sous-programme 10 Mise en valeur des ressources humaines pour la promotion du commerce

- 10B.24 Ce sous-programme visera globalement à relever le niveau des compétences techniques des cadres supérieurs des entreprises, des responsables de la promotion du commerce et des représentants d'organismes de services en matière d'exportation. Il s'attachera à développer les capacités de formation dans le domaine de la promotion du commerce et du développement des exportations. Des stratégies de formation intégrées seront mises en oeuvre pour aider les responsables à résoudre les problèmes de manière rentable grâce à un renforcement des capacités locales. Des technologies et des matériels de formation appropriés seront élaborés pour que les formateurs disposent d'outils modernes. Des activités de formation directe continueront d'être proposées là où les infrastructures institutionnelles demeurent insuffisantes, en particulier dans les pays les moins avancés.
- 10B.25 Pour continuer de renforcer les capacités de formation à long terme, on mettra particulièrement l'accent sur une participation plus étroite des milieux d'affaires à la mise en valeur des ressources humaines.

Concrètement, il s'agira d'associer les milieux en question à l'analyse des besoins de formation, à l'établissement de priorités, à l'apport de ressources et à l'élaboration de stratégies.

Activités

1. Publications

Documentation technique. Manuel de formation aux techniques commerciales «vertes» pour la promotion des exportations; directives relatives aux besoins en formation et à l'étude des capacités; évaluation des besoins de formation des entreprises; programme d'enseignement type pour écoles de formation à l'exportation; programmes multimédias pour formateurs sur les coentreprises à vocation exportatrice.

2. Activités opérationnelles

- a) *Services consultatifs.* Missions consultatives de courte durée effectuées à la demande des gouvernements pour évaluer les capacités de formation, formuler des stratégies de formation et établir des projets de coopération technique (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire);
- b) *Formation de groupe.* Élaboration de nouveaux programmes, formation de formateurs et création de comités consultatifs représentant le gouvernement, le monde des affaires et les organismes de mise en valeur des ressources humaines (fonds extrabudgétaires/budget ordinaire); chaque année, environ 3 500 cadres de commerce des secteurs public et privé recevront une formation dans des domaines spécialisés (fonds extrabudgétaires), environ 80 responsables du secteur public, formateurs et cadres supérieurs du secteur privé pourront acquérir une expérience pratique grâce à une formation en cours d'emploi dans d'autres pays (fonds extrabudgétaires), trois à six établissements recevront une aide pour évaluer les besoins grandissants du secteur du commerce extérieur en matière de mise en valeur des ressources humaines et pour élaborer des plans stratégiques (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires), et environ 100 instructeurs et professionnels seront formés aux méthodes pédagogiques applicables pour la formation des cadres en cours de carrière (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires); chaque année aussi, des services d'experts seront alloués à trois à six programmes de formation mis en place par des organisations internationales ou des organismes de financement bilatéraux (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) et trois à cinq nouveaux programmes seront élaborés dans des domaines prioritaires pour former des responsables de la promotion du commerce, des cadres supérieurs d'entreprises d'exportation et des formateurs en commerce extérieur (fonds extrabudgétaires);
- c) *Projets opérationnels.* Trois projets seront menés à bien au cours de l'exercice (fonds extrabudgétaires);
- d) *Appui fonctionnel et opérationnel.* Tous les projets de coopération technique comportant un élément de formation (fonds extrabudgétaires).

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 10B.26 L'augmentation proposée (285 800 dollars) des dépenses prévues (21 565 500 dollars) servirait à couvrir le coût d'un nouveau poste P-4 pour les activités de suivi des négociations d'Uruguay. Ce poste serait établi à Genève. Son coût serait compensé par des diminutions à d'autres rubriques du budget ordinaire du Centre.

Voyages

- 10B.27 Les ressources prévues (287 300 dollars) doivent permettre de procéder à des consultations au titre des sous-programmes de fond indiqués ci-après :
- a) Sous-programme 7 (107 000 dollars) : consultations avec des organismes nationaux s'occupant de promotion du commerce et de développement des exportations et participation aux réunions d'organismes des Nations Unies, y compris les commissions régionales, portant sur la promotion du

commerce; consultations avec les organismes nationaux qui fournissent les services spécialisés mentionnés au titre du sous-programme 10; participation à des réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Banque mondiale, ainsi que d'organisations non gouvernementales telles que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'Organisation européenne pour les normes de qualité, l'Organisation européenne pour le contrôle de la qualité, l'Organisation mondiale de l'emballage et l'Union de Berne;

- b) Sous-programme 8 (115 300 dollars) : consultations avec des organismes de commercialisation et des milieux d'affaires s'occupant de groupes déterminés de produits et services consultatifs techniques en matière d'exportations présentant de l'intérêt pour les pays en développement, le but étant de recueillir des informations sur l'évolution des marchés; visite de différentes foires spécialisées et participation à de telles foires; consultations avec des organismes des Nations Unies tels que l'ONUDI, la FAO, le Fonds commun pour les produits de base et des organismes internationaux s'occupant des produits de base, au sujet de groupes de produits déterminés et de services consultatifs techniques; recherche opérationnelle sur les activités de recherche-développement et l'établissement des publications techniques mentionnées dans le sous-programme; participation à des réunions techniques des organismes des Nations Unies ainsi qu'à d'autres conférences et groupes d'experts;
- c) Sous-programme 9 (32 500 dollars) : consultations avec les autorités nationales responsables des opérations d'importation; participation à des réunions internationales, telles que celles de la Fédération internationale de l'approvisionnement et de l'achat, de la Banque mondiale et des banques régionales de développement;
- d) Sous-programme 10 (32 500 dollars) : consultations avec des établissements nationaux de formation au développement des exportations; participation à des conférences sur la mise en valeur des ressources humaines dans les domaines commerciaux.

Services contractuels

- 10B.28 Le crédit de 855 900 dollars demandé comprend un montant de 356 400 dollars, qui servira à financer la traduction à l'extérieur de la revue trimestrielle relative à la commercialisation des exportations, *Forum du commerce international* et de diverses publications, et un montant de 499 500 dollars, qui servira à financer les frais d'impression de cette revue et des autres publications.

Fournitures et accessoires

- 10B.29 Les ressources prévues (332 500 dollars) permettront de financer l'achat de publications et de documents techniques qui constituent la base de données du Centre en matière de commerce international, d'information économique et de promotion des échanges, ainsi que des abonnements à des publications et documents de cette nature. L'augmentation proposée (31 600 dollars) permettra d'étendre cette base d'information à un certain nombre de domaines : les nouveaux débouchés commerciaux pour des produits de pays en développement, l'émergence de nouvelles zones d'échanges en Europe centrale et orientale et sur le pourtour du Pacifique, les aspects du commerce international qui concernent l'environnement, le rôle de la femme dans le développement; l'augmentation des prix et des coûts d'expédition; le prix élevé des données informatisées qui remplacent de plus en plus les publications traditionnelles sur le marché de l'information.

D. Appui aux programmes

Tableau 10B.10

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1996-1997 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
Postes	8 082,3	9 740,6	—	—	9 740,6	239,6	9 980,2
Autres dépenses de personnel	474,0	560,0	—	—	560,0	18,2	578,2
Voyages	53,4	75,0	—	—	75,0	2,3	77,3
Services contractuels	689,9	1 190,5	128,1	10,7	1 318,6	42,7	1 361,3
Frais généraux de fonctionnement	5 135,6	5 675,6	(496,3)	(8,7)	5 179,3	170,3	5 349,6
Fournitures et accessoires	425,6	311,1	(50,3)	(16,1)	260,8	8,3	269,1
Matériel	585,5	771,1	(177,8)	(23,0)	593,3	18,9	612,2
Total	15 446,3	18 323,9	(596,3)	(3,2)	17 727,6	500,3	18 227,9

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Dépenses	1994-1995 Montant estimatif	Provenance des fonds	1996-1997
				Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	3 449,9	2 637,1	i) Organismes des Nations Unies	—
	—	—	ii) Activités extrabudgétaires	2 708,1
	—	—	b) Activités de fond	—
	—	—	c) Projets opérationnels	—
Total	3 449,9	2 637,1		2 708,1
Total 1) et 2)	18 896,2	20 961,0		20 936,0

Tableau 10B.11

Postes nécessaires*Appui aux programmes*

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1996-1997</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	2	2	—	—	—	—	2	2
P-4/3	7	7	—	—	2	2	9	9
P-2/1	4	4	—	—	—	—	4	4
Total	14	14	—	—	2	2	16	16
Agents des services généraux								
1re classe	3	3	—	—	—	—	3	3
Autres classes	30	30	—	—	14	14	44	44
Total	33	33	—	—	14	14	47	47
Total général	47	47	—	—	16	16	63	63

- 10B.30 Les dispositions qui régissent actuellement l'autonomie administrative du Centre résultent d'un accord conclu avec le GATT et la CNUCED; l'Assemblée générale a pris note de cet accord en 1974.
- 10B.31 En 1981, dans un échange de lettres entre le Secrétaire général adjoint à l'administration et à la gestion, le Secrétaire général de la CNUCED, le Directeur général du GATT et le Directeur exécutif du Centre, une large autonomie a été laissée au Centre en matière de personnel; depuis lors, le Directeur exécutif du Centre est habilité à nommer des fonctionnaires au titre des dispositions des séries 100, 200 et 300 du Règlement du personnel des Nations Unies (une clause appropriée limite les services au Centre).
- 10B.32 Des responsabilités financières ont également été confiées au Directeur exécutif. Cette délégation de pouvoir financier a été étendue à la création de fonds d'affectation spéciale, à l'ordonnancement des opérations financières et à l'approbation des comptes. Le Directeur exécutif est également chargé d'assurer la gestion des activités financières en liaison avec un Comité des marchés, un Comité du contrôle du matériel et un Comité des publications.
- 10B.33 Depuis 1981, le Centre a ses propres locaux et assume de ce fait l'entière responsabilité de tout ce qui concerne les services des bâtiments, l'entretien et l'attribution des bureaux, et la gestion et le contrôle des contrats de louage de services avec des sociétés extérieures. Les fonctions administratives consistent notamment à assurer des services financiers et budgétaires, des services relatifs au personnel et des services généraux à l'appui du programme de travail.

Ressources nécessaires (aux taux courants)*Postes*

- 10B.34 Le crédit demandé à cette rubrique (9 740 600 dollars) couvre les traitements (7 325 400 dollars) et les dépenses communes de personnel afférentes aux postes permanents (2 415 200 dollars).

Autres dépenses de personnel

- 10B.35 Le crédit demandé au titre des autres dépenses de personnel (560 000 dollars) comprend un montant de 486 100 dollars à la rubrique du personnel temporaire (remplaçants et surnuméraires) qui permettra de

remplacer le personnel en congé de maladie ou en congé de maternité et de recruter du personnel temporaire supplémentaire pendant les périodes de pointe, et un montant de 73 900 dollars destiné à financer les heures supplémentaires qui seront accomplies au cours de l'exercice biennal.

Voyages

- 10B.36 Le montant demandé à cette rubrique (75 000 dollars) doit permettre à des fonctionnaires du Centre d'assister aux réunions de certains organismes des Nations Unies.

Services contractuels

- 10B.37 Le crédit demandé à cette rubrique (1 318 600 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 128 100 dollars, sera réparti comme suit :
- a) Un montant de 317 400 dollars qui servira à financer des cours de langues et d'autres formations spécialisées dans le domaine technique;
 - b) Un montant de 63 900 dollars qui servira à financer les travaux contractuels de traduction, de révision et de dactylographie de documents divers;
 - c) Un montant de 33 000 dollars qui est destiné à couvrir les frais d'impression des documents divers susmentionnés;
 - d) Un montant de 97 900 dollars qui servira à financer des documents d'information, deux films vidéo sur les services d'information commerciale du Centre, d'autres supports promotionnels multimédias analogues et les activités d'information menées conjointement par divers organismes du système;
 - e) Un montant de 771 600 dollars qui doit permettre de couvrir le coût des opérations liées au traitement électronique de l'information, à savoir le traitement informatisé des dossiers du personnel, l'établissement de listes de destinataires des publications et des documents techniques du Centre, la gestion des dossiers du personnel et de la liste des experts, l'emploi des techniques de traitement de texte et de communication ainsi qu'une vaste gamme de moyens de recherche disponibles par l'intermédiaire du Centre international de calcul à Genève;
 - f) Un montant de 34 800 dollars qui correspond aux prévisions établies par le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU après examen de la répartition des coûts afférents à la vérification externe des comptes entre le budget ordinaire et les fonds extrabudgétaires.

Frais généraux de fonctionnement

- 10B.38 Le crédit demandé à cette rubrique (5 179 300 dollars) accuse une diminution de 496 300 dollars correspondant à des dépenses non renouvelables de l'exercice 1994-1995; ce crédit doit permettre de couvrir les coûts ci-après :

- a) Le coût de la location et de l'entretien des locaux, d'un montant de 3 440 600 dollars, qui se décompose comme suit :

	<i>Dollars É.-U.</i>
Location de locaux, y compris d'aires de stationnement	2 821 400
Petits travaux d'aménagement des locaux	4 500
Services et fournitures divers	2 600
Entretien des installations électriques et fournitures	3 800
Services de nettoyage	400 500
Électricité	166 200
Eau	20 500
Combustible	21 100
Total	3 440 600

- b) Les frais contractuels de location et d'entretien du matériel de bureau — en particulier des imprimantes — de transport, de reproduction et de traitement électronique de l'information, d'un montant de 768 800 dollars, demandé au titre des frais de location de mobilier et de matériel;
- c) Le coût des services de télécopie et de téléphone du Centre, d'un montant de 642 700 dollars, demandé au titre des communications;
- d) Les dépenses de représentation occasionnées par les réunions avec des responsables nationaux et des représentants d'organisation, soit 10 100 dollars;
- e) Les dépenses afférentes aux services d'entretien du mobilier et du matériel, notamment de l'entretien du standard et des appareils téléphoniques acquis récemment par le Centre, soit 135 300 dollars;
- f) Les dépenses afférentes aux services de gardiennage de nuit et de week-end, au financement des primes d'assurance pour l'assurance responsabilité civile, les locaux et le matériel — plus abondant — de traitement électronique de l'information, ainsi que la liaison téléphonique directe avec les services locaux de lutte contre l'incendie, soit 181 800 dollars;

Fournitures et accessoires

10B.39 Le crédit de 260 800 dollars demandé à cette rubrique, qui accuse une diminution de 50 300 dollars, servira à couvrir le coût des fournitures de bureau non durables, dont celles nécessaires au traitement électronique des données, de l'essence, des fournitures de reproduction interne et du papier.

Mobilier et matériel

10B.40 Le crédit de 593 300 dollars demandé à cette rubrique, qui fait apparaître une diminution de 177 800 dollars, doit couvrir les dépenses ci-après :

- a) Un montant de 384 900 dollars aux fins des achats suivants :

	<i>Dollars É.-U.</i>
Mobilier, y compris mobilier pour le traitement électronique de l'information, installations et machines à écrire	30 200
emplacement de matériel de bureautique	210 700
Remplacement et modernisation des logiciels	130 300
Remplacement de matériel de traitement électronique de l'information	13 700
Total	384 900

- b) Un montant non renouvelable de 208 400 dollars aux fins des achats suivants :

	<i>Dollars É.-U.</i>
Matériel de bureau	14 100
Matériel pour l'aménagement des locaux	7 600
Matériel de traitement électronique de l'information	18 900
Achat de logiciels	74 100
Achat de véhicules (minibus)	18 100
Matériel de reproduction interne	75 600
Total	208 400